

## Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

### Convention d’application communale



**Commune d’Haillicourt**

## Sommaire

Préambule .....	3
Projet de quartier « Le Centre ».....	4
Cartographie .....	4
Portrait statistique .....	5
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier .....	5
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer .....	5
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier .....	5
Objectifs poursuivis sur le quartier .....	6
Projet de quartier « Le Haut d'Houdain » .....	8
Cartographie .....	8
Portrait statistique .....	9
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier .....	9
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer .....	9
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier .....	9
Objectifs poursuivis sur le quartier .....	10
Projet de quartier « Cité des Oiseaux » .....	12
Cartographie .....	12
Portrait statistique .....	13
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier .....	13
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer .....	13
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier .....	13
Objectifs poursuivis sur le quartier .....	14
Organisation et pilotage local .....	16
Modalités de pilotage communal .....	16
Modalités d'animation du partenariat .....	16
Modalités d'animation citoyenne .....	16
Les signataires .....	17

## Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "**quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "**quartiers d'intérêt communautaire**" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

# Projet de quartier « Le Centre »

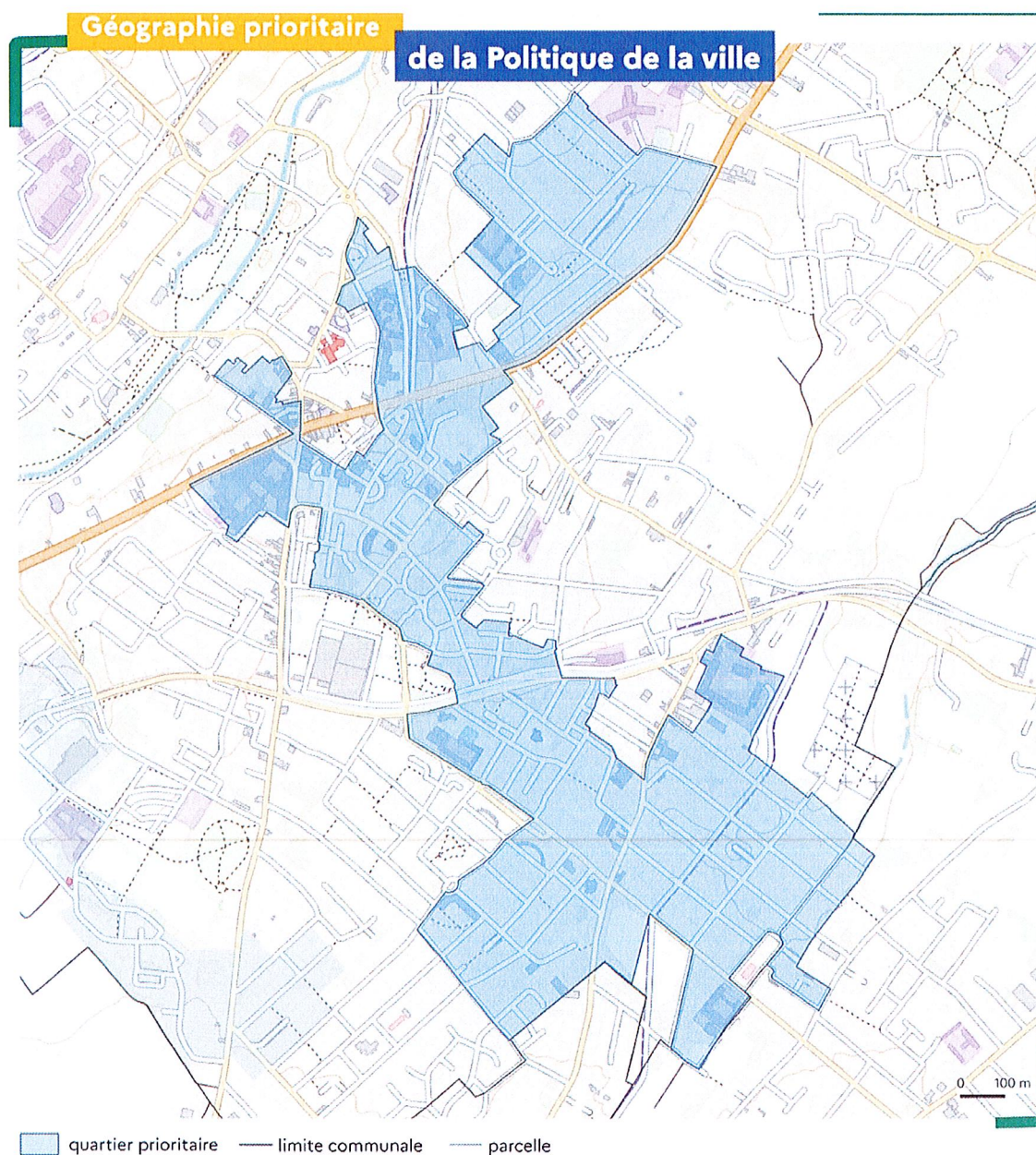
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 11

Commune concernée : Bruay-la-Buissière, Haillicourt

## Cartographie

(Périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

## Portrait statistique

(Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **5 300 habitants** (+700 par rapport à 2015).

Surface : **85 hectares**.

**Taux de pauvreté : 46,7%** (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des - de 25 ans : 37,2%** (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des familles monoparentales : 29%** (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Indice de positionnement social (IPS)** des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

**Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,7%** (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 37,9%** (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part du parc social : 82,9%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

## Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Des difficultés d'accès aux droits (fracture numérique, linguistique...)
- Une hausse du décrochage scolaire...
- Un enclavement relatif du quartier...

## Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Des relations de voisinage apaisées et une solidarité entre habitants...
- Un projet de rénovation urbaine en cours...
- Navette séniors...
- La présence d'un groupe scolaire

## Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Le soutien aux parents
- L'offre de loisirs à destination des jeunes
- La qualité et l'entretien des espaces publics
- L'accès aux droits, aux soins et aux services

## Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services</b>	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Accompagner par le service civique la prise de rendez-vous avec le centre Epicure et satisfaire les besoins de première nécessité</li> <li>• Communiquer sur les permanences RSA et MDS qui se déroulent en mairie</li> </ul>
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des habitants un ordinateur au sein de la mairie et du point d'information municipal</li> <li>• Assurer la communication sur les ateliers numériques déjà mis en place avec le concours de la CABBALR</li> </ul>
<b>Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale</b>	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des animations locales (salon du bien vivre, ateliers cuisine, actions autour de l'alimentation durable)</li> <li>• Renforcer les liens (CCAS, épicerie solidaire, Restos du Cœur)</li> </ul>
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Développer des actions de prévention (Parcours du Cœur, etc.)</li> </ul>
<b>Prévenir les violences, accompagner les victimes</b>	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un comité de pilotage avec les différents partenaires (Police, CAF, etc.), former le personnel sur l'orientation des personnes victimes de violences et renforcer la médiation sociale</li> <li>• Nommer 1 référent communal et le former à écouter et pouvoir orienter au mieux les victimes</li> </ul>

## ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs</b>	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire une hausse du décrochage scolaire par la mise en place d'un programme de réussite éducative</li> <li>• Favoriser l'accès à la bibliothèque</li> </ul>
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une animation locale parentalité</li> <li>• Renforcer le dispositif REAAP</li> </ul>
<b>Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie</b>	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer 1 référent par quartier qui pourra recueillir la parole des habitants et faire remonter les problématiques au niveau de la personne référente de la commune qui relaiera aux services compétents</li> <li>• Organiser des réunions avec les habitants, la police, la municipalité sur des problématiques souvent évoquées (stationnement, vitesse...)</li> </ul>

# Projet de quartier « Le Haut d'Houdain »

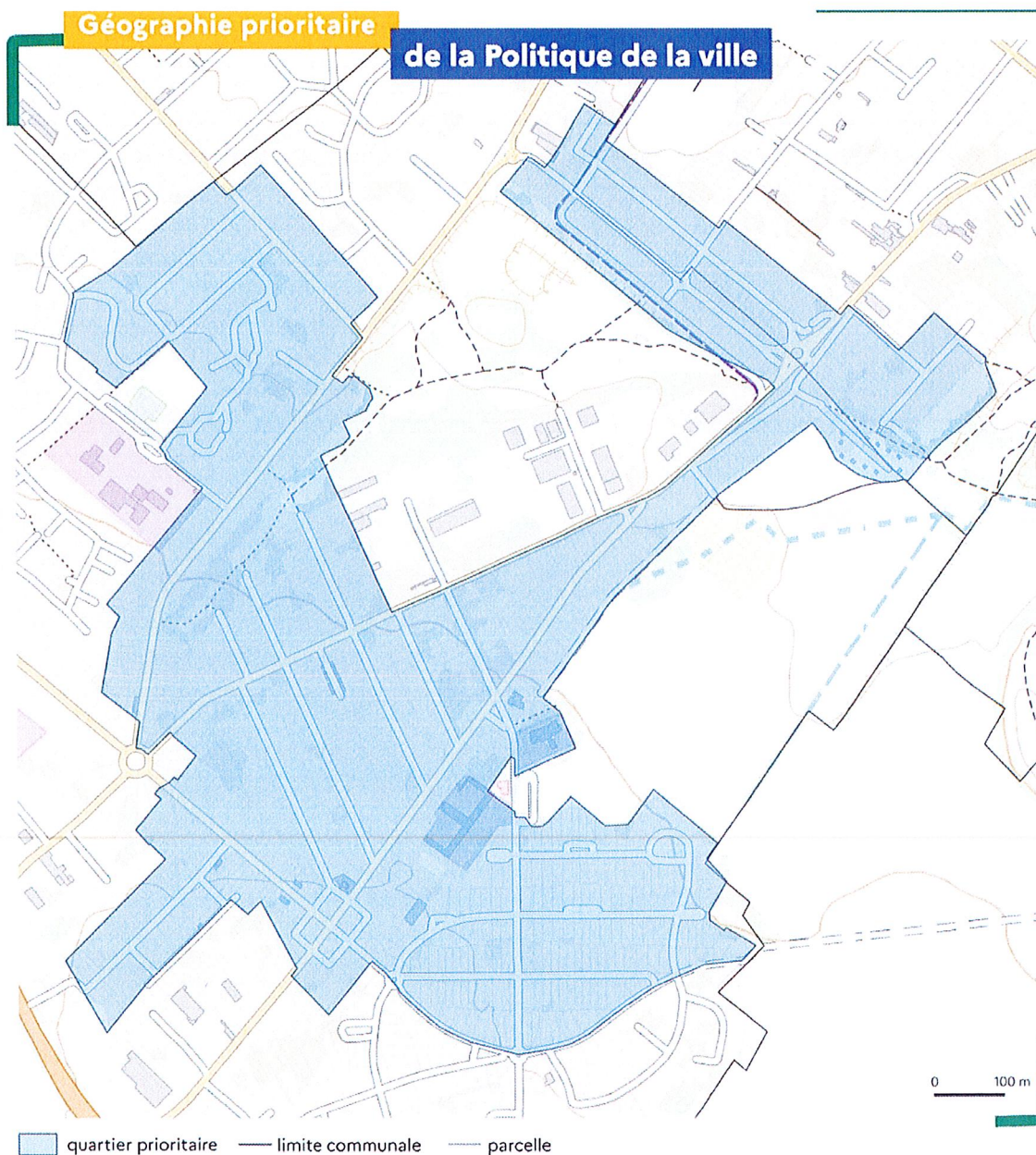
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier : QP 06 20 17

Commune concernée : Houdain, Haillicourt

## Cartographie

(Périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023



## Portrait statistique

(Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **3 000 habitants** (+400 par rapport à 2015).

Surface : **62 hectares**.

**Taux de pauvreté : 39,3 %** (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des - de 25 ans : 39,7 %** (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Indice de positionnement social (IPS)** des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **83** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

**Taux d'emploi des 15-64 ans : 42,5%** (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 35,6%** (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part du parc social : 82,9%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

## Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Des difficultés d'accès aux droits (fracture numérique, linguistique...)
- Une hausse du décrochage scolaire...
- Un enclavement relatif du quartier...

## Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Des relations de voisinage apaisées et une solidarité entre habitants...
- Un projet de rénovation urbaine en cours...
- Navette séniors...
- Liens avec la commune d'Houdain

## Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Le soutien aux parents
- L'offre de loisirs à destination des jeunes
- La qualité et l'entretien des espaces publics
- L'accès aux droits, aux soins et aux services

## Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services</b>	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Accompagner par le service civique la prise de rendez-vous avec le centre Epicure et satisfaire les besoins de première nécessité</li> <li>• Communiquer sur les permanences RSA et MDS qui se déroulent en mairie</li> </ul>
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des habitants un ordinateur au sein de la mairie et du point d'information municipal</li> <li>• Assurer la communication sur les ateliers numériques déjà mis en place avec le concours de la CABBALR</li> </ul>
<b>Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale</b>	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des animations locales (salon du bien vivre, ateliers cuisine, actions autour de l'alimentation durable)</li> <li>• Renforcer les liens (CCAS, épicerie solidaire, Restos du Cœur)</li> </ul>
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Développer des actions de prévention (Parcours du Cœur, etc.)</li> </ul>
<b>Prévenir les violences, accompagner les victimes</b>	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un comité de pilotage avec les différents partenaires (Police, CAF, etc.), former le personnel sur l'orientation des personnes victimes de violences et renforcer la médiation sociale</li> <li>• Nommer 1 référent communal et le former à écouter et pouvoir orienter au mieux les victimes</li> </ul>

## ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs</b>	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire une hausse du décrochage scolaire par la mise en place d'un programme de réussite éducative</li> <li>Favoriser l'accès à la bibliothèque</li> </ul>
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une animation locale parentalité</li> <li>Renforcer le dispositif REAAP</li> </ul>
<b>Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie</b>	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nommer 1 référent par quartier qui pourra recueillir la parole des habitants et faire remonter les problématiques au niveau de la personne référente de la commune qui relaiera aux services compétents</li> <li>Organiser des réunions avec les habitants, la police, la municipalité sur des problématiques souvent évoquées (stationnement, vitesse...)</li> </ul>

## ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

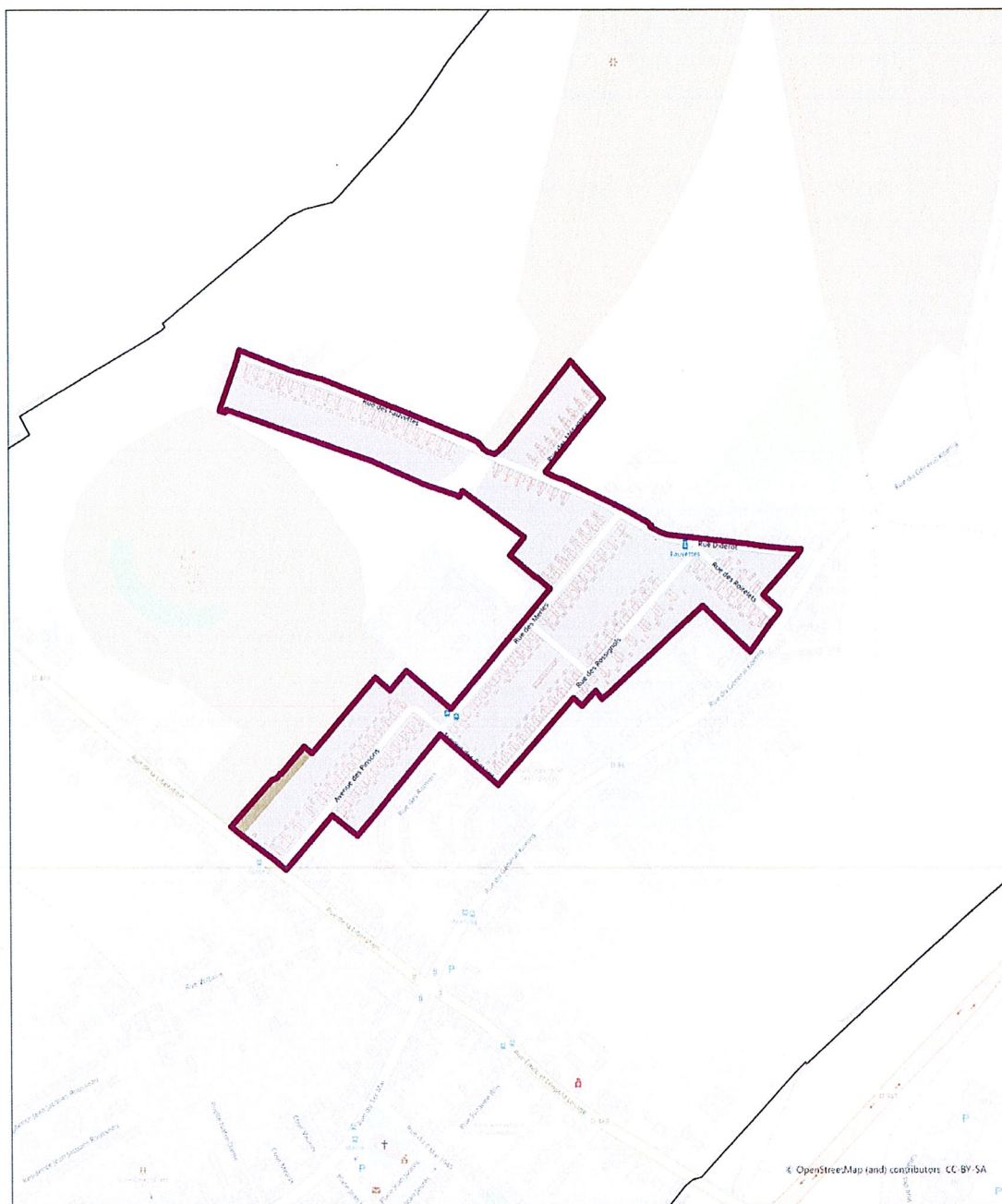
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers</b>	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un partenariat avec la Commune d'Houdain</li> </ul>

# Projet de quartier « Cité des Oiseaux »

Statut : Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable  
Commune concernée : Haillicourt

## Cartographie

(Périmètre 2024-2030)



## Portrait statistique

(Données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

**Population** : environ **730 habitants**.

**Taux de pauvreté** : + de **30%** (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Part des familles monoparentales** : **18%** (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

**Indice de positionnement social (IPS)** des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **83** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

**Part du parc social** : **80%** (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

## Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Friche laissée à l'abandon
- Baisse des effectifs de l'école maternelle
- Un enclavement relatif du quartier...
- Absence de commerces de proximité

## Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Proximité d'espaces naturels
- Présence d'une école maternelle
- Présence d'une aire de jeux
- Navette seniors...
- Présence de l'épicerie solidaire
- Tissu associatif

## Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- La participation citoyenne
- L'offre de loisirs à destination des jeunes
- La qualité et l'entretien des espaces publics
- L'accès aux droits, aux soins et aux services

## Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services</b>	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Accompagner par le service civique la prise de rendez-vous avec le centre Epicure et satisfaire les besoins de première nécessité</li> <li>• Communiquer sur les permanences RSA et MDS qui se déroulent en mairie</li> </ul>
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des habitants un ordinateur au sein de la mairie et du point d'information municipal</li> <li>• Assurer la communication sur les ateliers numériques déjà mis en place avec le concours de la CABBALR</li> </ul>
<b>Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale</b>	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des animations locales (salon du bien vivre, ateliers cuisine, actions autour de l'alimentation durable)</li> <li>• Renforcer les liens (CCAS, épicerie solidaire, Restos du Cœur)</li> </ul>
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le public</li> <li>• Développer des actions de prévention (Parcours du Cœur, etc.)</li> </ul>
<b>Prévenir les violences, accompagner les victimes</b>	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un comité de pilotage avec les différents partenaires (Police, CAF, etc.), former le personnel sur l'orientation des personnes victimes de violences et renforcer la médiation sociale</li> <li>• Nommer 1 référent communal et le former à écouter et pouvoir orienter au mieux les victimes</li> </ul>

## ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs</b>	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire une hausse du décrochage scolaire par la mise en place d'un programme de réussite éducative</li> <li>• Favoriser l'accès à la bibliothèque</li> </ul>
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une animation locale parentalité</li> <li>• Renforcer le dispositif REAAP</li> </ul>
<b>Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie</b>	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer 1 référent par quartier qui pourra recueillir la parole des habitants et faire remonter les problématiques au niveau de la personne référente de la commune qui relaiera aux services compétents</li> <li>• Organiser des réunions avec les habitants, la police, la municipalité sur des problématiques souvent évoquées (stationnement, vitesse...)</li> </ul>

## ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
<b>Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers</b>	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur le tissu associatif déjà existant</li> </ul>

## Organisation et pilotage local

### Modalités de pilotage communal

#### Référent communal (élu) :

Grégory FOUCAULT, Maire  
maire@haillicourt.fr  
06 25 78 89 70

#### Référent communal (technicien) :

Bénédicte SCIESZYK  
Référente Politique de la Ville  
03 21 52 04 81

Un comité de pilotage « Cohésion sociale » spécifique à la Commune d'Haillicourt avec un focus sur les quartiers politique de la ville sera créé. Placé sur la présidence de Monsieur le Maire, ce comité sera composé des personnes suivantes :

- Grégory FOUCAULT, Maire d'Haillicourt
- Emmanuelle DEBUSNE, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée à la Politique de la Ville et au Handicap
- 2 conseillers municipaux à déterminer
- Le Délégué du Préfet
- Le Chargé de Mission Politique de la Ville de la CABBALR
- 5 agents territoriaux à déterminer
- Représentants de partenaires institutionnels (Médiatrice santé de la CABBALR – MDS – PMI – Référente RSA – Police nationale – CAF – Maisons & Cités
- Représentants d'associations : Amicale des Oiseaux – Epicerie solidaire « Renaissance »
- Instance de pilotage politique des dispositifs associés : PRE

### Modalités d'animation du partenariat

Modalités envisagées pour l'animation locale du contrat de ville : rencontres habitants, des groupes de travail thématiques pourront être mis en place en fonction des priorités et enjeux pour les quartiers prioritaires.

### Modalités d'animation citoyenne

Modalités envisagées pour mettre en œuvre la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires : évaluation sensible et participative, temps d'information, formats de dialogue et recueil de l'expression citoyenne, soutien aux initiatives citoyennes, formation aux démarches de concertations, la mise en place d'actions favorisant le lien social (cafés dans les rues, présentation navette séniors, ...)






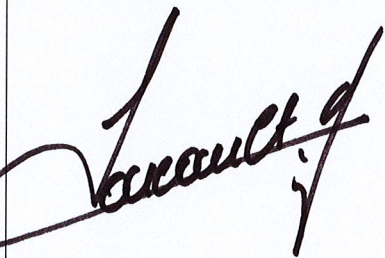
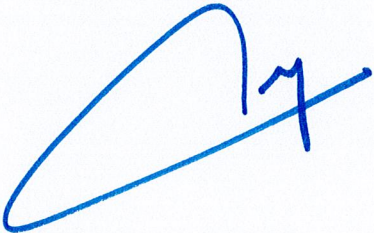
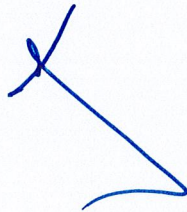
## Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à *MARLES - les - MINES*

Le **09 JUL. 2024**

 <p>VILLE D'HAILLICOURT</p>	 <p>Communauté d'Agglomération <b>Béthune-Bruay</b> Artois Lys Romane</p>	 <p><b>PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>
<p><b>Gregory FOUCAULT,</b> Maire d'Haillicourt</p> 	<p><b>Olivier GACQUERRE,</b> Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay- Artois Lys Romane</p> 	<p><b>Jacques BILLANT,</b> Préfet du Pas-de-Calais</p> 

1985-10-11

